Nous**, nous déplorons la méthode** avec laquelle la suppression d’une classe à JPrévert est tombée brutalement sur une école qui à première vue ne craignait pas ce traitement.

**Nous déplorons aussi la patate chaude passée dans les mains des partenaires de l’école, enseignants et élus**, à qui l’Inspecteur de l’Education Nationale demande de définir une nouvelle organisation deux jours après la rentrée.

Dans l’urgence de cette rentrée, voilà **qu’on considère deux écoles distinctes comme une seule** pour faciliter le comptage, il faudra semble-t-il s’y habituer puisque le Directeur Académique des Services de l’Education Nationale **(DASEN) considère les effectifs d’Oloron dans sa globalité** et non par école de secteur.

La fusion qui est mise au vote ce soir, alors qu’elle est déjà opérationnelle, n’est qu’un début. Elle est imposée par le DASEN après la rentrée des classes.

En réalité, **il ne fait qu’emboiter vos propres pas, puisque vous en faites une source d’économie que vous proposez en page 54 du rapport aux juges** de la Chambre, bien avant que l’Inspection Académique tranche avec la même froideur. Je comprends mieux votre discrétion Monsieur le maire, il est en effet **difficile de manifester auprès des parents pour maintenir les classes ouvertes quand en même temps on réfléchit à les fermer**.

Pourquoi nous en sommes là aujourd’hui ?

En 2014 **nous avions dénoncé la brutalité** avec laquelle, quand vous avez été écarté du bureau de la Communauté des Communes, sous le coup de la colère, et suivi à l’unanimité par la majorité municipale, **vous avez décidé de rompre une entente qui existait depuis toujours avec les communes voisines.**

Il arrivait que pour diverses raisons, des familles de l’extérieur de la commune inscrivaient leurs enfants à Oloron. Et l’inverse arrive également. Par exemple l’école de Bidos accueille aujourd’hui 28 élèves d’Oloron.

**Votre colère** suite à votre non-élection à la communauté des communes **vous a amené à prendre des mesures pour punir, sanctionner, les maires des petites communes** voisines en leur adresser la facture des frais de scolarité.

Dès le mois de juin 2014, cela s’est traduit par **une délibération en conseil municipal, votée par l’ensemble de la majorité.** Nous disions ici même « des classes fermeront, des postes d’enseignants seront supprimés », nous y voilà !!

**De 2014 à 2017, nous avons perdu 130 élèves** sur la commune. 67 en 2014-2015, 27 en 2015-2016 et 36 en 2017**-** pour 2018, les chiffres de cette rentrée seront officialisés dans quelques semaines, il semble que nous serons à moins 20, au moins. Dans un premier temps cette perte ne se voit pas trop, on perd ici ou là sur les différentes écoles mais maintenant cela se traduit par des pertes de classes puisqu’on atteint les seuils de fermeture

Nous pourrions nous réjouir pour les petites communes qui auraient pu garder leurs enfants, ce n’est même pas le cas !

Les familles qui inscrivent leurs enfants n’ont, pour des raisons personnelles, pas d’autres choix et inscrivent vaille que vaille leurs enfants à Oloron.

La répartition des élèves dans les écoles publiques et privés d’Oloron correspondait jusqu’en 2014 à la moyenne départementale : 68% pour le public et 32% pour le privé.

A la rentrée 2017, la situation change à Oloron, le public représente 59% et le privé 41%. Les enfants restent à la marge dans les écoles de leur village mais en grande partie viennent à Oloron malgré tout.

Pour ce qui est de la fusion Prévert – Labarraque, je lis dans la délibération que les enseignants et les parents d’élèves l’ont votée à l’unanimité. Certes ! Au pied du mur et la corde au cou !

Quand on lira cette délibération dans quelques années, on pensera : super ! Ils ont réuni les deux écoles, contents.

Pas un mot dans cette délibération pour souligner la colère des parents, la tristesse aussi, la presse s’en est faite écho. Les enseignants ont subi cette fusion, les parents ont manifesté avec les enseignants toute une matinée à Pau, les parents se sont réunis toute une matinée à Oloron. 3 d’entre nous avons vécu ces moments, non ? *Dominique F, Clément S.* Des parents ont été reçus par le Directeur d’Académie pour exprimer leur désaccord, non ?

 « On n’a pas le choix » ai-je entendu, et bien non, on a perdu trop d’enfants, on n’a PLUS le choix ! Qui sème le vent récolte la tempête !

La baisse évidente des effectifs dans nos écoles publiques nous obligera à nous adapter.

Si une autre organisation devait se concevoir, on sait qu’elle ne pourra naître que d’un projet clair et partagé et donc demande du temps. La communauté des communes décide maintenant de ses compétences. La politique jeunesse et éducative s’y inscrira. N’est-il pas grand temps de travailler et de poser les bases d’une politique cohérente à l’échelle du Haut Béarn ? Et bien non !

Nous avons appris lors d’une plénière de la Communauté des Communes du Haut Béarn que ce ne sera pas le cas. **Les Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) des communes seront en gestion directe ou déléguée par la communauté des communes sauf *pour ?* la ville centre…sauf Oloron !**

Ce n’est pas le sujet ce soir, revenons à la fusion des 2 écoles qui de toute façon est déjà organisée.

**Nous voterons contre.**

**Nous sommes contre ce procédé** imposé par l’administration dans l’urgence, comme nous **nous étions contre les décisions prises ici en 2014** et qui ont conduit à la baisse des effectifs dans les écoles publiques.

On ne peut pas dire que l’actualité démente nos pronostics.